



Vol. IV.—No. 43.

MONTREAL, JEUDI, 23 OCTOBRE, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTS.

NOTRE PRIME.

Molière, le grand génie, "le contemplateur" comme l'appelait Boileau, le comique incomparable dont les pièces bien lues, selon le mot de La Harpe, pourraient tenir lieu d'expérience; Molière, l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, eut à subir chez ses contemporains le préjugé qui s'attache à l'état de comédien, préjugé plus ou moins disparu dans notre siècle. On applaudissait ses pièces, on ne considérait pas toujours sa personne; il eut plus d'une fois à supporter les dédains de certaines gens qui ne le valaient pas, tant s'en faut, et il est peu probable qu'un esprit élevé comme le sien ait trouvé une compensation à ces désagréments dans l'honneur de faire, en qualité de domestique, le lit de Louis-le-Grand. L'homme de la rampe nuisait quand même à l'homme de génie.

Louis XIV. qui eut avant tout le talent d'apprécier tous les talents, comprenait cette position fautive que la profession de comédien faisait à Molière.

Un jour que le poète se présentait pour faire le lit du roi, quelqu'un refusa d'aider à la besogne avec lui; il fallut que le poète Bellocq s'offrit "pour avoir l'honneur de faire le lit du roi avec M. de Molière." Une autre fois, au moment où il s'asseyait à la table du personnel royal, où de droit il avait sa place, plusieurs officiers affectèrent de se retirer.

Louis XIV l'apprit et résolut de le venger.

"Il paraît que vous faites maigre chère ici, lui dit-il, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim: moi-même je m'éveille avec un assez bon appétit. Mettez-vous à cette table, et qu'on me serve mon en-cas de nuit."

L'en-cas de nuit était une volaille froide. Le roi en prend une aile, sert l'autre à Molière, et fait introduire ses officiers et ceux de sa cour qui avaient leurs petites entrées. "Vous me voyez occupé, leur dit-il, à faire manger Molière que mes valets de chambre ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux."

Le grand peintre Jérôme a fait de cette scène le sujet d'un de ses tableaux. C'est la reproduction par la légotypie de ce tableau que nous offrons en prime. Nos abonnés jugeront par eux-mêmes du mérite de l'exécution, mais nous osons dire que nous ne redoutons par leur sévérité.

UNE OPINION DE CARTIER.

Durant les derniers jours que Sir George E. Cartier a passés à Montréal avant son départ pour l'Angleterre, où la mort l'attendait, ses admirateurs et ses amis n'ont cessé d'aller le voir, malgré les ordres du médecin qui constatait chez l'illustre malade les effets de la fatigue. Mais tous voulaient lui serrer la main, se disant que c'était peut-être la dernière fois, et lui, plus frappé probablement qu'il ne le laissait voir, les recevait avec une cordialité exempte de cette brusquerie qui n'excluait cependant chez lui ni l'estime ni la sympathie.

La veille de son départ, je pus le voir, après beaucoup d'autres, vers midi. Il était harassé, affaibli. Après quelques minutes de conversation, j'allai me retirer, lorsqu'il me dit:—"Asseyez-vous, je suis fatigué des visites, il faut que je prenne mon lunch, je ne recevrai personne d'ici à une heure.—Savez-vous, ajouta-t-il, si un tel est en ville."

Je répondis que je l'ignorais.—"Il doit y être, reprit-il, mais il ne viendra pas me voir; il va faire comme en 1862 lorsque nous sommes tombés du pouvoir."

Puis après un moment de réflexion:—"Il ne faut pas qu'un homme politique se laisse affecter par l'ingratitude de ses partisans ou du peuple en général; cette misère se voit partout, ce n'est qu'un détail, et l'homme politique doit regarder plus haut, s'occuper du principal, c'est-à-dire des grandes mesures dont le pays a besoin. Dans un jeune pays comme le nôtre surtout, il ne faut pas calculer au jour le jour, mais savoir affronter les préjugés pour faire certaines choses qui ne seront comprises et appréciées que plus tard."

Sir George parlait, non pas avec son emportement ordinaire, mais d'un ton calme, grave même, en s'interrompant de temps à autre. Il continua:—

"J'ai fait adopter, voyez-vous, bien des lois que l'on regardait dans le temps comme absurdes et dont on reconnaît la sagesse aujourd'hui... Ce sont ces grandes mesures-là qui m'ont permis de conduire le parti conservateur, car chaque fois qu'un événement venait justifier mes prévisions, la confiance de mes partisans augmentait: c'est pour cela que j'ai souvent récapitulé le passé dans mes discours. Lorsque l'on a en mains une grande mesure comme, par exemple, la tenure seigneuriale ou la décentralisation ou la représentation d'après la population, il est toujours possible de retenir son monde autour du drapeau. Pourquoi nous sommes-nous tant affaiblis de 1860 à 1862? Parce que nous n'avions pas à notre service une grande idée, susceptible d'empoigner sur le champ les esprits. Les rouges, eux, n'ont pu se maintenir parce qu'il n'avaient pas de projets élevés. Vous avez vu que nous-mêmes nous avons remporté la plus éclatante victoire, lorsque nous avons pu lancer le grand projet de la Confédération: les exigences et les intérêts personnels s'effacent en présence d'une vaste entreprise. Au contraire, les personnalités les moins importantes s'affirment devant un destin qui ne dépasse pas leur hauteur....."

M. Cartier s'arrêta quelques instants, et reprit:

"Le projet du Pacifique n'est pas encore complet, mais lorsque l'affaire sera en marche, notre parti sera en danger. Moi, je suis trop vieux pour les nouvelles luttes qu'il faudra soutenir alors. J'ai maintenu le parti autour de l'idée de Confédération, mais le Pacifique est le dernier mot de cette idée, et puisque nos adversaires ont fini par l'admettre, nous ne serons plus séparés d'eux par des principes politiques de premier ordre, et toute la question sera de savoir quels sont les hommes les plus capables d'administrer la chose publique; ce sera une guerre de personnalités, les passions, les rancunes, les haines naîtront de toutes parts, dans nos propres rangs peut-être, et dans cette lutte d'hommes à hommes, non pas de principes contre principes, le peuple pourra bien se préjuger contre nous, oublier nos états de service, et chercher d'autres idoles. Jusqu'à ce que l'indépendance du Canada devienne une question d'actualité, ce qui prendra du temps encore, je l'espère, la politique dans notre pays sera peut-être moins un combat qu'une querelle. Le devoir des chefs et de tous ceux qui tiennent à l'honneur national, sera de s'efforcer sans cesse à relever le niveau des idées, à agrandir le cercle où se meut l'esprit populaire, à ennoblir leurs propres entreprises. La Confédération, dans son développement naturel, fournira sans doute pour cela plus d'une occasion heureuse à ceux qui

me succéderont. Vous autres, qui êtes jeunes, vous aurez à les aider."

Cette conversation, dont j'ai rapporté fidèlement la substance et, en quelques endroits, la teneur textuelle, est assurément digne de remarque; il était difficile de ne pas s'en souvenir dans les circonstances présentes, où l'esprit de parti échauffé engendre de tous côtés tant de discussions acerbes. Les luttes personnelles que Sir George prévoyait ont commencé.

M. Cartier a eu des adversaires, des ennemis qui lui reprocheront bien des fautes; mais on trouvera peu de personnes qui lui nieront la fécondité et la clairvoyance de l'homme d'état. Ses propres partisans diront qu'il n'était pas orateur, qu'il ne parlait pas bien; mais ses ennemis eux-mêmes reconnaîtront que c'était un homme d'idées, un esprit vaste, capable de conceptions étendues; il avait le coup-d'œil qui embrasse une situation dans son ensemble, et la perspicacité qui voit au-delà des horizons ordinaires. Ses paroles auraient donc une valeur par le seul mérite de l'homme, quand même l'expérience du jour ne nous en dévoilerait pas toute la portée.

Il est incontestable que depuis la dernière session du parlement fédéral, les discussions politiques ont perdu de leur dignité; les sujets même des disputes de partis ont perdu leur noblesse au contact de l'espionnage et des révélations personnelles. Le devoir de nos hommes politiques est de faire sortir de l'ornière le monde où ils dominent par leurs talents et leur expérience.

Le caractère particulier des querelles du Pacifique prête sans doute à la vulgarité; mais ce n'est là qu'un accident; les occasions de se relever ne manqueront ni à l'un ni à l'autre parti. L'élargissement des canaux et les travaux d'amélioration sur le Saint-Laurent ouvriront un champ vaste aux discussions économiques et aux spéculations d'un ordre élevé sur l'avenir du peuple canadien. D'un autre côté, notre constitution, quels qu'en soient le mérite et la sagesse, ne saurait être une œuvre définitive dans ses détails; certaines modifications paraîtront, sans doute, nécessaires plus tard. La science constitutionnelle et le patriotisme des chefs de la nation trouveront là un sujet fécond, ample, suffisant pour captiver tous les esprits éclairés. C'est à eux qu'il appartient de profiter des circonstances dans l'intérêt de l'honneur national. On peut leur répéter avec une légère variante le mot d'un écrivain français à Napoléon III: Messieurs, faites grand!

OSCAR DUNN.

COUR CRIMINELLE.

Vendredi, 17 octobre 1873.

Présidence de l'hon. Juge Monk.

Jugements rendus:

Thomas Bellerose Menard, vol de lettres enregistrées, 5 ans de pénitencier.

Edward McGary, assaut grave sur la personne d'un immigrant français, trois ans au pénitencier de St. Vincent de Paul.

John Hamilton, assaut, trois ans au pénitencier.

Joseph Gagnon, assaut grave, trois ans de pénitencier.

Paul Corbeille, vol, neuf mois de prison aux travaux forcés.

Etienne Crépeau, complice de Corbeille, même punition.

Jean Saucisse, vol, deux ans de pénitencier.

James Porter, coupable de faux, trois ans de pénitencier.

J. B. Dupont, vol, trois ans de pénitencier.

Thomas O'Brien, parjure, deux ans de pénitencier.